



# AUXILIAIRES DE CONVERSATION DE LANGUE FRANÇAISE EN ESPAGNE

## INSTRUCTIONS À DESTINATION DES CANDIDATS BELGES ET LUXEMBOURGEOIS

**2021 - 2022**

### COMMUNAUTÉS AUTONOMES PARTICIPANTES

Les postes d'auxiliaire de conversation pourraient être offerts dans presque toutes les Communautés Autonomes espagnoles.

### CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Posséder la nationalité belge ou luxembourgeoise ou la résidence permanente en Belgique ou au Luxembourg; dans ce deuxième cas, il faut présenter un justificatif d'avoir réalisé les études de l'Enseignement Secondaire /Enseignement Supérieur en Belgique ou au Luxembourg.
- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou être en dernière année d'université ou de Haute École (3<sup>e</sup> bachelier);
- Avoir une connaissance irréprochable du français (niveau natif);
- Ne pas souffrir d'une maladie pouvant altérer le bon déroulement des activités d'enseignement.

### CANDIDATURE

Les candidats à la fonction d'auxiliaire de conversation devront remplir le [formulaire de candidature](https://forms.gle/UgDjuAdwsFJaWZhm8) (<https://forms.gle/UgDjuAdwsFJaWZhm8>) **avant le 7 avril 2021**. Ensuite, le candidat devra envoyer un courriel à l'adresse [asesoriabelgica.be@educacion.gob.es](mailto:asesoriabelgica.be@educacion.gob.es). Le candidat précisera l'objet de son courriel en insérant la mention "documentación auxiliar de francés". Il veillera à ajouter les présents documents au courriel:

- Un **Curriculum Vitae en français**, d'une page recto-verso maximum, comprenant:
    - ✓ Ses données personnelles
    - ✓ Sa formation académique
    - ✓ Son expérience dans l'enseignement
    - ✓ Son expérience hors du domaine de l'enseignement
    - ✓ Sa formation complémentaire
    - ✓ Les langues maîtrisées
    - ✓ Tout autre atout (hobbies, centres d'intérêt, séjours à l'étranger, etc.);
  - Une **photocopie de la carte d'identité (recto/verso) ou du passeport**;
  - Une **photocopie des titres et des diplômes requis** (diplôme du supérieur ou attestation de fréquentation de l'université certifiant que l'étudiant est inscrit en dernière ou en avant-dernière année);
- Une lettre de motivation (en français)** d'environ 500 mots, dans laquelle le candidat exposera les raisons qui le poussent à postuler pour le poste et les motifs pour lesquels il peut être considéré comme un candidat idéal;



- **Une lettre de recommandation** (obligatoire pour les étudiants - optionnelle pour le reste) dûment signée, émanant d'un professeur de la faculté universitaire ou la Haute École dans laquelle le candidat a effectué ses études.
- Une **photographie** au format carte d'identité.

## INFORMATION CONCERNANT LA FONCTION D'AUXILIAIRE

Les activités et les obligations des auxiliaires de conversation sont les suivantes:

- Ils apportent un soutien aux professeurs de français dans l'élaboration et la mise en oeuvre des activités pratiques, dans le but de contribuer à l'amélioration des compétences linguistiques des élèves, et plus principalement des capacités orales, le plus souvent dans les cours de français langue étrangère, mais souvent aussi dans d'autres matières si l'école est bilingue;
- Ils donnent cours à des classes divisées en deux, voire complètes, et sont sous la tutelle d'un professeur. De plus, ils peuvent participer aux autres activités du centre (culturelles, excursions, ou autres).
- Les auxiliaires de conversation donnent 12 heures de cours par semaine pour une durée de 8 mois (dans certaines régions comme Madrid jusqu'au 30 juin parfois).

## CONDITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES À L'AIDE FINANCIÈRE

- La période d'attribution de l'aide financière s'étendra, en principe, du 1er octobre 2021 au 31 mai 2022 (30 juin à Madrid);
- Les auxiliaires de conversation recevront une aide mensuelle nette de 700 euros (ou plus s'ils travaillent plus de 12 heures hebdomadaires; par exemple jusqu'à 1000 euros à Madrid ou Valence);
- Les auxiliaires de conversation ne disposant pas de la carte sanitaire européenne devront souscrire une assurance d'assistance sanitaire. Celle-ci les couvrira en cas de maladie ou en cas d'accident durant la durée du séjour en Espagne;
- Les dépenses concernant les transports, le logement et l'entretien seront à la charge de l'auxiliaire;
- Les écoles ne fournissent pas le logement, mais peuvent faciliter la recherche de celui-ci;
- L'auxiliaire de conversation bénéficiera des vacances scolaires de l'année 2021-2022 fixées par l'école correspondante.

## SÉLECTION DES AUXILIAIRES DE CONVERSATION

Une commission du Service d'éducation en Belgique analysera les candidatures envoyées. Les candidats présélectionnés seront convoqués à un entretien de sélection qui s'effectuera en nos bureaux ou par vidéoconférence. La commission est à même d'exiger à l'auxiliaire des documents complémentaires pouvant être considérés comme nécessaires.

## DÉCISION ET COMMUNICATIONS

- Les candidats recevront, à partir de mai, une notification par courrier électronique qui rendra compte de la décision concernant la candidature.



EMBAJADA  
DE ESPAÑA

CONSEJERÍA DE EDUCACIÓN  
EN BÉLGICA, LUXEMBURGO Y  
PAÍSES BAJOS



- Par la suite (fin juin-début juillet), la Communauté Autonome à laquelle les candidats auront été assignés prendra contact directement avec les candidats sélectionnés, et ce afin de les informer du/des centre(s) dans lequel/lesquels ils seront affectés

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

[Appel à candidature du MECD](#)

[Statut et conditions du programme](#)

[Fonctions de l'auxiliaire de conversation ES](#) - [EN](#)

[Témoignages d'autres auxiliaires en Espagne](#)

[Guía para auxiliares de conversación en España 2020-2021 ES](#) - [EN](#)

Pour toute autre question: [asesoriabelgica.be@educacion.gob.es](mailto:asesoriabelgica.be@educacion.gob.es)

**N.B.** Cette proposition d'affectation s'effectue indépendamment de celle d'auxiliaire de conversation pour l'Espagne de la WBI et est soumise à des conditions légèrement différentes. Pour des informations complémentaires sur ce programme, veuillez vous adresser **exclusivement** au Service d'éducation de l'ambassade.

Consejería de Educación BÉLGICA  
Bd. Bischoffsheimlaan 39, B. 15  
1000 BRUXELLES/BRUSSEL  
Tel.: (+32) (0)2 223 20 33

<http://www.educacionyfp.gob.es/belgica/convocatorias/ministerio.html>



CONSEJERÍA DE EDUCACIÓN  
EN BÉLGICA, PAÍSES BAJOS  
Y LUXEMBURGO

